

Arrestation

Un faux fils de diplomate derrière les barreaux

Le prévenu est suspecté d'avoir grugé des locataires, des proches et même une personne sous curatelle

Fedele Mendicino

Un escroc particulièrement imaginaire et culotté est à Champ-Dollon. Et pour cause, selon nos renseignements, une douzaine de victimes, grugées entre 2011 et 2014 à hauteur de quelque 130 000 francs, l'ont dénoncé à la justice. Ce détenu de 26 ans se retrouve aujourd'hui poursuivi pour escroquerie par métier et abus de confiance.

Arrêté à la fin de l'an dernier par le procureur Grégory Orci, ce détenu asiatique a commencé, selon ses termes, à faire des bêtises en 2011 déjà. A l'époque, l'homme, visiblement bon comédien, se fait passer pour le fils et le neveu de diplomates philippins. Il assure à deux personnes qu'il est en mesure de leur procurer un permis de séjour en Suisse. Il fabrique alors un faux document «Demand of diplomatic I.D.».

Une pièce et un jargon destinés à leur faire croire qu'elles allaient obtenir prochainement une carte de légitimation diplomatique. Un sésame facturé au total 37 000 francs. Le montant a fini dans les poches du suspect. Mais les fameuses cartes, elles, n'ont jamais été remises aux deux parties plaignantes.

Fausse fiches de paie

La même année, le prévenu a expliqué à une de ses victimes qu'il avait besoin d'argent pour l'hospitalisation, puis les funérailles de sa grand-mère aux Philippines. Balivernes, selon les enquêteurs, qui soutiennent que l'homme a dépensé cet argent pour des emplettes dans un centre commercial et



L'escroc a proposé aux victimes de louer «son» appartement dans cet immeuble à la rue de Lyon. G. CABRERA

«Il veut faire un trait sur son passé et se réintégrer vite dans la société»



Me Michel Celi Vegas
Avocat du suspect

des journées délassantes à la plage. L'année suivante, le suspect serait parvenu, par une bénéficiaire de l'AI sous curatelle, à obtenir un crédit bancaire de 45 000 francs, notamment en émettant des fausses fiches de salaire.

Entre 2013 et 2014, il frappe plus fort encore. Constatant que la situation du logement est tendue à Genève, il se met à lire les annonces de recherche d'appartement. Sur le

site anibis, il repère des «pigeons» potentiels. Il leur raconte que son père fortuné lui a laissé une maison à Chambésy et qu'il a un appartement à sous-louer. Par ailleurs, il se rend dans une régie de la place, dit vouloir visiter des logements à l'employé chargé des locations et obtient les clés de plusieurs appartements, notamment au 44, rue de Lyon et au 22, rue Vermont. Il convoque ainsi ses «proies» qui lui versent des garanties de loyer et autres avances pour de prétendus travaux. Il parvient ainsi à toucher environ 18 000 francs. Pour montrer patte blanche, il aurait même remis à une victime une fausse quittance au nom de la régie en échange d'une avance de loyer.

Voyage à Las Vegas

L'homme n'a visiblement pas épargné ses proches. Ainsi, l'an dernier, il imite la signature de sa mère pour obtenir un permis de circulation. Dans la foulée, il est poursuivi pour

avoir fait croire à sa compagne et à deux de ses amies qu'il pouvait décrocher des vacances bon marché à Las Vegas. Mais ces femmes, qui lui ont avancé environ 3000 francs, n'ont jamais vu l'Amérique... Elles se retrouvent aujourd'hui avec une reconnaissance de dettes du prévenu et une copie de leur plainte pénale déposée l'an dernier. Le prévenu, qui devrait être jugé cette année, admet dans les grandes lignes les faits reprochés. L'expert, mandaté par le procureur, relève en substance que cet homme coutumier du mensonge a un problème de socialisation. Ce constat pèsera-t-il sur la sanction? Affaire à suivre.

Me Michel Celi Vegas, avocat du prévenu, confirme que son client a reconnu sa responsabilité: «Il regrette avoir trompé la confiance de ses proches et il s'est engagé à rembourser les victimes. Il veut faire un trait sur son passé et se réintégrer le plus vite dans la société.»

PPE: Hodgers demande au parlement d'agir vite

L'initiative «Halte aux magouilles immobilières» a été renvoyée en commission à l'unanimité

Un petit tour et puis s'en va. L'initiative «Halte aux magouilles immobilières, oui à la loi Longchamp!» a été renvoyée en Commission du logement à l'unanimité. Le parlement a jusqu'à octobre pour élaborer un contre-projet. Le fera-t-il? C'est possible. «Cette initiative pose des problèmes politiques et techniques. Elle peut d'ailleurs encore être contestée par des recours», explique par exemple la députée PLR Bénédicte Montant. Le MCG semble d'accord.

Quoi qu'elle fasse, la commission est priée de travailler rapidement: «Aujourd'hui, suite à l'annulation par le Tribunal fédéral de la loi votée naguère par le parlement (*lire notre édition d'hier*), rien n'empêche plus les promoteurs d'accaparer les logements en propriété par étages en zone de développement», avertit le conseiller d'Etat Antonio Hodgers, chef du Département de l'aménagement (DALE). Le magistrat Vert pourra compter certainement sur la vigilance de la gauche pour aller vite. Tant Christian Dandrès (PS) que Mathias Buschbeck (Verts) rappellent en effet l'urgence «de lutter contre la spéculation», «spéculation éhontée» même, selon Rémy Pagani (EaG), dans les zones de développement. Sur le fond, Antonio Hodgers se dit confiant quant à la solidité juridique de l'initiative. Selon lui, le Tribunal

fédéral, en retoquant la loi du parlement, a indirectement donné sa bénédiction à la disposition clé de l'initiative qui prévoit que l'achat de PPE soit réservé aux personnes destinées à les habiter.

Intéressantes décisions

En début de séance, les députés ont supprimé l'obligation faite aux parents d'élèves de payer à leurs rejets une assurance-accidents complémentaire. L'Etat les assurera. Le coût de la mesure, soit 3 francs par jeune, est plus que compensé par l'abolition des frais de perception qui reviennent à 5 francs.

Suivant l'UDC, le PS, EaG et le MCG, les élus ont ensuite décidé de modifier la Constitution afin de confier à la Cour des comptes uniquement la révision des comptes du Canton. Le peuple aura le dernier mot.

Le parlement a enfin décidé d'adresser aux Chambres fédérales une résolution destinée à interdire le transport de chlore par rail dans le canton, transport dangereux s'il en est, qui nécessite des mesures de sécurité particulières le long des lignes CFF. Ces mesures empêcheraient la construction de 7000 logements. Genève demande en outre à Berne «d'inscrire dans le cadre légal l'obligation pour les entreprises qui utilisent le chlore en grande quantité de le produire sur place». **Marc Bretton**

Consultez notre dossier sur le Grand Conseil sur www.grandconseil.tdg.ch

L'appel des candidats d'origine étrangère

Des candidats aux élections municipales issus de la diversité veulent encourager les étrangers à utiliser leur droit de vote

Ils sont une dizaine, tous candidats à l'élection du Conseil municipal de la Ville de Genève du 19 avril, à avoir donné rendez-vous aux médias hier matin dans le café l'America, à la rue de Fribourg. Leur particularité: ils ont des racines étrangères, pour la plupart extracommunautaires. Leur objectif: amener les communautés étrangères à participer davantage à cette élection.

A l'instigation de Jalel Matri et de l'association qu'il vient de créer – Le Pont – ils participeront à une soirée – le 27 février de 18h à 20h30 à l'America – ouverte au public, aux médias et aux représentants d'associations multiculturelles. «Nous voulons également donner un peu plus de visibilité aux candidats issus de la diversité», précise Jalel Matri.

Il est vrai que les deux problèmes existent. D'une part le taux de participation des étrangers aux élections municipales est nettement inférieur à celui des Suisses (27% contre 43,3% en 2011), avec de très fortes variations suivant les communautés. D'autre part les candidats aux noms européens ont moins de chance d'être élus. Une étude menée par des chercheurs genevois et zurichois estime que ces candidats auraient gagné, à Genève, 14% de voix en plus s'ils avaient porté un nom suisse.

Ce phénomène de sélection se retrouve dans tous les partis, de gauche comme de droite. «Notre premier message, c'est que nous sommes tous Genevois, que la



Jalel Matri, organisateur de la soirée du 27 février. PIERRE ABENSUR

plupart ont fait leurs écoles ici, mais que nous n'avons pas renié nos origines», commente Pablo Cruchon, candidat helvético-brésilien d'Ensemble à Gauche. Il souligne que la démarche n'est pas communautariste.

«Si les étrangers votent moins, c'est souvent parce qu'ils ne perçoivent pas le lien avec leur vie de tous les jours», estime Mahesh Lançon, des Vert'libéraux, originaire d'Inde. Annette Yasuka Fader (du Parti bourgeois-démocratique) explique le peu de mobilisation des Japonais par la gêne qu'ils ont à donner leur avis aux Suisses: «Ils ont peur de déranger.»

Enfin, certains attirent l'attention sur les attaques politiques que subissent les étrangers en Suisse. «Il faut aussi dire qu'il y a en Suisse un gros problème d'intégration, lié aux politiques menées par certains partis», conclut Omar Azzabi, socialiste d'origine franco-tunisienne. **Eric Budry**

Consultez notre dossier sur les élections sur www.municipales.tdg.ch

Des élèves «Exp'air» traquent les polluants de l'air

Depuis 2013, une exposition interactive sensibilise les ados à la qualité de l'air. La millièmes édition s'est déroulée hier

Diego I. a failli mourir en faisant son jogging en pleine campagne. Quel lien y a-t-il entre ce drame et la pollution? Hier matin, une dizaine d'élèves de l'Ecole de culture générale (ECG) Henry-Dunant tentaient de répondre à cette question grâce à l'exposition *Exp'air*, une animation ludique et pédagogique qui aborde le thème de la pollution sous forme d'une enquête interactive. Développée par l'Etat, elle emmène des adolescents de 13 à 18 ans sur la piste des polluants de l'air, à travers un concept inspiré de la série TV *Les experts*. Quelque 12000 élèves y ont déjà participé.

Hier, le foyer de l'aula de l'ECG – transformée en scène de crime géante pour l'occasion – accueillait la millièmes édition d'*Exp'air*, en présence d'Anne Emery-Torracinta, chargée du Département de l'instruction publique (DIP), et de Luc Barthassat, à la tête de l'Environnement. Armé de tablettes numériques, chaque groupe d'élèves



Une classe de deuxième année de l'ECG Henry-Dunant mène l'enquête sur la scène de crime d'«Exp'air». OLIVIER VOGELSANG

se retrouve confronté à une «affaire» différente. Les jeunes déboulent dans le périmètre, d'un indice à l'autre, visionnent des mini-films, sélectionnent des «suspects».

Gabriela, Rafael et José enquêtent sur le cas d'adolescents blessés par des pierres en pleine rue. Première hypothèse: «Ils faisaient trop de bruit et les habitants se sont énervés...» Plausible mais sans lien avec la pollution. Un indice? Une carte postale avec des

volcans. «Ça a un lien avec le soufre?» Le trio recueille d'autres informations: le pic de pollution était élevé ce jour-là, l'immeuble date du XIXe siècle, une émission radio leur explique que pour diminuer le phénomène des pluies acides, des catalyseurs ont été posés sur les pots d'échappements en 1980. L'état se resserre, les experts d'un jour rendent leur verdict: le dioxyde de soufre est coupable! Il a contribué à créer des pluies acides qui ont rongé les corniches de

l'immeuble. Un peu plus loin, Mélanie et Maeva enquêtent sur le malaise de Diego I. Elles découvrent que même en pleine campagne, il peut y avoir de la pollution, et surtout, beaucoup d'ozone...

«Cette animation est une pierre à l'édifice, nous développons ensuite les sujets dans les cours de sciences expérimentales, explique Yves Steinmann, doyen et responsable des sciences à Henry-Dunant. Ceci dans le but de changer petit à petit les comportements.» La cheffe du DIP ajoute: «Cela permet aux élèves d'être acteurs, de les rendre conscients du monde auquel ils appartiennent, et de les sensibiliser au développement durable.» Et visiblement, les «acteurs» sont contents. «On apprend plein de choses, je ne savais pas que la Suisse avait des problèmes de pollution», rapporte Gabriela. José renchérit: «C'est instructif, ça nous change des cours et on réfléchit à plusieurs, c'est une bonne expérience.»

Aurélien Toninato

Découvrez notre diaporama sonore sur www.expair.tdg.ch